

COMORES SOLIDARITE TSUNAMI

COMMUNIQUE DE PRESSE N°1

Le 8 janvier 2005, au Lycée Said Mohamed Cheikh à Moroni, s'est tenu un large rassemblement de solidarité autour des victimes du tsunami qui a frappé à la fin de l'année 2004 des pays bordant l'Océan Indien, tout particulièrement en Asie.

A l'issue d'échanges fructueux, il a été décidé d'organiser la solidarité citoyenne des Comores sur les bases suivantes :

1. La catastrophe internationale dont l'ampleur est sans précédent a soulevé un vaste mouvement international de solidarité envers les pays frappés et les familles éprouvées qui est lui aussi sans précédent. Les citoyens du monde qui habitent aux Comores aujourd'hui se doivent d'apporter leurs contributions, aussi modeste soient-elles, à cet élan de solidarité
2. La mobilisation des opinions doit se faire sans aucune forme de discrimination et doit toucher tout le pays, toutes les couches et toutes les organisations de la société comorienne
3. Le processus de collecte de fonds devra se faire suivant des procédures transparentes s'appuyant sur une large communication et sur l'implication de la Communauté Internationale. A ce titre, le rassemblement a vivement apprécié :
 - a. l'accord du PNUD a ouvrir un compte spécial où seront déposés les sommes recueillies et à assurer le cheminement de la contribution comorienne à l'ONU
 - b. l'engagement du Croissant Rouge Comorien à déployer ses volontaires lors des collectes

Le rassemblement s'est terminé avec

- l'engagement de chaque participant au rassemblement à se mobiliser et à mobiliser autour de lui dans son quartier, son lieu de travail, etc.
- la mise en place d'un comité de 7 personnes chargé de poursuivre l'initiative engagée. Il s'agit de :
ANIA MOHAMED ISSA Point focal du Croissant Rouge
KARIM ALI AHMED , Point focal au PNUD
MOHAMED OUSSEIN DAHALANI, de la mosquée AL QASMI de Moroni
HAMIDOU SOULE, de l'Observatoire du Karthala au CNDRS
ABDOURAHIM Said Bacar, proviseur du Lycée Said Mohamed Cheikh
ISMAEL SAADI, Juriste
IDRISS MOHAMED, Informaticien

Moroni le 8 janvier 2005